

2023/2024



**CERTIFICAT
MÉDICAL**

OU

**QUESTIONNAIRE
DE SANTÉ ?**



QU'EST-CE QU'IL FAUT ?



Certificat médical ou questionnaire de santé ?



Aucun changement pour cette saison

	Je suis mineur	Je suis majeur	Je fais du biathlon
Licence LOISIR	Questionnaire de santé « mineur » Certificat médical obligatoire uniquement en cas de réponse positive à l'une ou plusieurs des questions du questionnaire	Ni certificat médical ni questionnaire de santé	Certificat médical de non contre indication à la pratique du biathlon
Licence DIRIGEANT			
Licence COMPÉTITEUR			
TICKET COURSE			



Réforme grâce à la loi du 2 mars 2022

Attention, le questionnaire de santé ne doit pas être récupéré par le club, il s'agit de données médicales confidentielles. Seul le dernier feuillet de la notice licence doit être conservé par le club (hors prise de licence en ligne)



QU'EST-CE QU'IL FAUT ?



Certificat médical ou questionnaire de santé ?



Pour aller plus loin : **Fiches pratiques « en bref »**

À retrouver sur la BAO (<http://bao.ffs.fr/>)

Pour les licenciés mineurs

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MÉDICAL ?

Licencié MINEUR
LE CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PLUS NÉCESSAIRE

Le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale répondent conjointement aux questions ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En se-fo parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (x) pour te conseiller ? De questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

Répondre aux questions suivantes par OUI ou NON*			Répondre aux questions suivantes par OUI ou NON**		
OUI	NON		OUI	NON	
1		As-tu été (x) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	14		As-tu du mal à t'endormir ou te réveiller/te soulever dans la nuit ?
2		As-tu été opéré(e) ?	15		Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?
3		As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	16		Te serais-tu triste ou inquiet ?
4		As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	17		Peines-tu plus souvent ?
5		As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	18		Peines-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu n'as faite autre année ?
6		As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'est passé ?	AUJOURD'HUI		
7		As-tu reçu un ou plusieurs coups violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?	19		Peines-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?
8		As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'autres fois ?	20		Peines-tu avoir besoin de voir ton médecin avant d'aller au sport ?
9		As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	21		Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?
10		As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
11		As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	22		Quel est ton dernier vaccin (proche de 4 à une semaine après l'âge de 10 ans) ?
12		As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	23		Cherches-tu quelque chose de plus concernant ta santé ?
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)			24		Quel est votre dernier examen de santé (avant l'âge de votre enfant) chez le médecin ?
13		Te serais-tu très fatigué(e) ?	* Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : CERTIFICAT MÉDICAL DE MOINS DE 6 MOIS À FOURNIR. Consultez un médecin si nécessaire et présentez-le au questionnaire.		

CAS PARTICULIERS

LA PRATIQUE DU BIATHLON
Certificat médical, datant de moins d'un an, de « non contre-indication à la PRATIQUE DU BIATHLON » (le cas échéant) « à fournir CHAQUE ANNÉE. La discipline BIATHLON doit OBLIGATOIREMENT FIGURER sur le certificat médical, y compris pour les licenciés qui découvrent ce sport en cours de saison et qui ont déjà fourni une attestation « questionnaire de santé ».

LA PRATIQUE COMPÉTITIVE OCCASIONNELLE (Ticket Course)
Le certificat médical n'est plus obligatoire. Le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale répondent conjointement au questionnaire de santé ci-dessus et la ou les personnes exerçant l'autorité parentale attestent avoir répondu NON à toutes les questions (attestation à fournir pour chaque inscription).

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MÉDICAL ?

Licencié MAJEUR
LE CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PLUS NÉCESSAIRE

Vous êtes LICENCIÉ COMPÉTITEUR

Vous êtes LICENCIÉ LOISIR ou DIRIGEANT

Répondez aux questions ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondre aux questions suivantes par OUI ou par NON**

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS

OUI	NON	
1		Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
2		Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
3		Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
4		Avez-vous eu une perte de connaissance ?
5		Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
6		Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et électrolyse aux ailerons) ?

À CE JOUR

OUI	NON	
7		Presentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, lésion, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?
8		Vous pratiquez sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
9		Prenez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

CAS PARTICULIERS

LA PRATIQUE DU BIATHLON
Certificat médical, datant de moins d'un an, de « non contre-indication à la PRATIQUE DU BIATHLON » (le cas échéant) « à fournir CHAQUE ANNÉE. La discipline BIATHLON doit OBLIGATOIREMENT FIGURER sur le certificat médical, y compris pour les licenciés qui découvrent ce sport en cours de saison et qui ont déjà fourni une attestation « questionnaire de santé ».

LA PRATIQUE COMPÉTITIVE OCCASIONNELLE (Ticket Course / Licencié Loisir ou Dirigeant)
Le certificat médical n'est plus obligatoire. Attestez avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé relatif à l'état de santé de sportif majeur (attestation à fournir pour chaque inscription aux courses éligibles).

Pour les licenciés majeurs



DES QUESTIONS?

**N'HÉSITÉZ PAS À
NOUS CONTACTER :**

**CONTACT@FFS.FR
04 50 51 40 34**

